

CIRCULAIRE N° 3 DU 15 JANVIER 2021

Aux Présidents des Ligues pour transmission aux CRR/CSO
Présidents des Comités pour transmission aux CDR/CSO et clubs

De Jean-Marie BELLICINI – Michel HUERTAS

Copie Comité Directeur
Anne BARROIS
Souad ROCHDI
Commission Nationale du Running - CNR

OBJET : CHAMPIONNATS DE CROSS-COUNTRY

Chers Amis,

Le Premier ministre s'est exprimé le 14 janvier, pour porter à notre connaissance l'évolution des consignes sanitaires, notamment au niveau sportif.

A ce jour les seules compétitions autorisées sont celles réservées aux athlètes inscrits sur les listes ministérielles.

En conséquence, les compétitions (départementaux cross) prévues en janvier ne pourront pas se tenir aux dates prévues.

Il appartient aux ligues de s'organiser afin de préparer leurs modes de qualifications pour leur demi-finale. La date des demi-finales initialement fixée par le Bureau fédéral au 21 février peut exceptionnellement être repoussée au 28 février.

Toutefois, il est précisé que le Comité directeur du 29 janvier prochain, décidera si, au regard de la situation sanitaire, la saison de cross-country 2021 pourra se tenir.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos cordiales salutations,

Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général

Michel HUERTAS
Vice-président délégué
en charge du Running